

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Présences : 20 personnes (détail selon liste de présence)

Excuses : 17 personnes (détail selon liste de présence)

Fanny Gogniat ouvre l'assemblée à 14h35

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Fanny Gogniat ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Madame Françoise Choffat OrTra jurassien santé social et Monsieur Noël Schnetz responsable de la santé de l'hôpital du Jura.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les patients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>Elle relève les absences de :</p> <p>Monsieur Olivier Girardin, Fondation Rurale Interjurassienne Monsieur Pierre-André Odiet, Fondation Rurale Interjurassienne Monsieur Jean-Luc Portmann, SFO Madame Joëlle Rahim, ortra-bef-s2 Madame Sylvia Sahli, Union des paysannes du Jura bernois Madame Barbara Kaufmann, Ex-présidente de l'ORTRA Suisse Madame Nicole Ventura-Montavon, FASD Monsieur Alain Pricoco, OrTra Intendance Neuchâtel Madame Cornelia Seipelt</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts.</p>			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
2. Désignation des scrutateurs-trices	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 17 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 9 votes. ➤ Madame Cornelia Berberat Chenal et Monsieur Julien Kohler sont désignés comme scrutateurs. La proposition est acceptée à l'unanimité. 			
3. PV de l'AG du 29 août 2014	<p>Le PV de L'AG du 29 août 2014 a été déposé sur le site internet mentionné sur la lettre d'invitation, il est possible de le consulter à tout moment. Plusieurs impressions sont à disposition des personnes présentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PV de l'AG du 29 août 2015 est adopté à l'unanimité. 			
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je vous remercie de votre présence pour cette 8^{ème} AG.</p> <p>Pendant cette année, le comité s'est rencontré 8 fois. L'association a été représentée à des séances de réseau ainsi qu'à l'AG de l'ORTRA Intendance Suisse. En effet, il est très important de faire le lien avec les projets ou discussions qui sont partagés entre le niveau national et régional.</p> <p>Lors de notre assemblée générale de l'année dernière, le comité s'est renforcé de 4 nouveaux membres. De ce fait, nous avons pu nous partager les différentes activités. Les dicastères ont été répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de la profession / Ludivine Monnerat et moi-même • Formation professionnelle, ordonnance et groupe consultatif / Martial Magnin • Newsletter / Sophie Chételat • Représentation aux séances de réseau / Martial Magnin, Ludivine Varé et moi-même 			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue / Maude Biette et Manon Hennet • Collaboration OrTra neuchâteloise / moi • Recherche de nouveaux membres / Tous <p>De ce nouveau fonctionnement au sein du comité et des nouvelles énergies arrivées, l'Ortra Interjurassienne vous a proposé cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cours de formation continue sur les bases du nettoyage qui a eu lieu à la Résidence La Courtine • Un cours de formation continue sur le thème de l'accueil et le service qui a eu lieu à l'Ecole des Métiers de l'Intendance <p>En parallèle, la newsletter vous a aussi été proposée par courrier électronique, ce moyen de communication permet à votre Ortra de vous transmettre les diverses informations sur le plan régional et national ainsi que l'agenda des événements à venir. N'oublions pas la petite touche personnelle de notre rédactrice en cheffe la fameuse et attendue Recette de Sophie !</p> <p>Le comité a aussi consulté et transmis à nos membres pour lecture et proposition de modification l'Ordonnance de formation afin qu'après elle soit transmise au SEFRI c'est-à-dire le Secrétariat de l'Etat à la Formation anciennement appelé Orfro, je déplore toutefois le manque d'intérêt que cette consultation a suscitée...</p> <p>Par contre, en termes de reconnaissance et valorisation de notre profession, des démarches ont été faites auprès de notre conseiller fédéral au Département de la Défense car jusqu'à présent la profession de GEI n'était pas reconnue dans le domaine de la cuisine pour les jeunes en phase de recrutement, les démarches ainsi faites, nous avons reçu un courrier de Mr Ueli Maurer qui reconnaît officiellement que les GEI ont les compétences requises pour intégrer une équipe de cuisine. D'autre part, sur le point régional un grand employeur Jurassien a reconnu les compétences d'un ou une GEI en classant la profession dans l'échelle salariale en considérant la profession au niveau CFC</p>			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditorio

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Actuellement, quelques projets mûrissent au sein du comité afin de promouvoir la profession, d'une manière je dirais actuelle et tendance, auprès de divers publics comme les employeurs, les jeunes en recherches d'orientation et le service du COSP. En effet, je pense qu'il est important aujourd'hui de faire découvrir notre métier à ces différents publics par le canal de GEI qui travaillent sur le terrain afin que l'on puisse se rendre compte de la diversité et la polyvalence des compétences d'un ou une GEI, ces projets devraient aussi nous amener à approcher les employeurs et je trouve cette démarche fructifiante afin d'établir une relation de partenariat et de confiance avec les employeurs. Vous aurez prochainement des informations à ce sujet...</p> <p>Le comité veut rester transparent vis-à-vis de ses membres et nous vous informons aussi que notre comité pourrait envisager une collaboration avec le comité de l'Ortra Neuchâteloise pour mettre en place des projets communs qui vont dans le sens de réunir nos forces et notre investissement en temps tout en restant chacun dans notre propre identité locale.</p> <p>Pour terminer, une journée d'excursion en lien avec notre métier est prévue le 23 octobre 2015, le programme vous sera tout prochainement proposé. Evidemment, vous êtes tous les bienvenus !</p> <p>Je vous remercie de votre écoute et de votre attention !</p> <p>La présidente : Fanny Gogniat</p>			
5. Comptes 2014	<p>Les comptes de l'année 2014 présentent un total des charges de CHF 3948.- pour un total des produits de CHF 6493.80. Il en résulte un bénéfice de CHF 2545.80 La fortune de l'association au 31 décembre 2013 est de CHF 12110.65</p>			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
6. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Fabienne Klötzli et Stéphanie Willemin. Madame Stéphanie Willemin prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et qu'elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2014 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2014 et donne décharge au comité à l'unanimité.</p>			
7. Budget 2015	<p>Le caissier explique le budget 2015. On peut constater que le paiement de la cotisation à l'Ortra Suisse n'est pas négligeable. Suite à la prochaine modification des ordonnances, nous ne ferons pas la plaquette prévue depuis longtemps déjà. Cependant, nous gardons le poste au budget, afin de reprendre le sujet en temps utile. Les cours de formation continue (2 cette année) ont été ajoutés dans ce budget, y compris une participation de l'Ortra IJ afin de baisser un tant soit peu les frais pour les participants. Le poste frais pour activités de l'Ortra est plus chargé que l'année passée, car il est envisagé de prendre en charge une partie de la sortie prévue pour nos membres.</p>			
8. Cotisations	<p>Vu que les cotisations ont été modifiées lors de la séance de l'année passée, nous proposons de reconduire ces décisions. Les cotisations 2015 seront donc :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 (inchangé) Membre collectif : CHF 360.00 (modifié)</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
9. Admissions et démissions	<p>L'association est très heureuse de compter sur les demandes d'admission d'une personne et de deux entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Home Les Lovières, représenté par Madame Loïse Houriet De Lima ○ Résidence La Jardinerie, représenté par Monsieur Joël Bindit ○ Monsieur Julien Kohler, membre individuelle <p>Fanny Gogniat remercie ces personnes pour leur intérêt et les incite à participer activement à la vie de l'association.</p> <p>Cette année, nous avons le plaisir d'annoncer qu'il n'y a pas de demande de démission.</p> <p>➤ Les admissions sont acceptées par l'assemblée, 16 voix pour et une abstention.</p>			
10. Elections statutaires	<p>Election du comité :</p> <p>Suite à une surcharge importante de travail, Adeline Bonnot s'est résolue à quitter le comité. Nous la remercions pour son engagement.</p> <p>Il a été décidé de ne pas la remplacer actuellement et nous proposons de garder le comité tel qu'existant aujourd'hui.</p> <p>Le comité pour 2015 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fanny Gogniat, présidente 			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Martial Magnin, secrétaire et caissier ○ Sophie Chételat, membre ○ Maude Biette, membre ○ Manon Hennet, membre ○ Ludivine Monnerat, membre ○ Ludivine Varé, membre <p>La proposition est acceptée avec 11 voix et 6 abstentions</p> <p>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesdames Stéphanie Willemin et Cornelia Berberat ○ Suppléante Madame Elisabeth Dennert <p>➤ L'assemblée accepte par 14 voix et 3 abstentions l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
11. Programme d'activités 2015	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comités ○ Participation AG OrTra Suisse du 08.05.2015, au Tessin ○ AG du 19.05.2015 ○ Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Courtemelon ○ Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse ○ Participation au salon de la formation à Delémont en avril 2016. ○ Journée de visite en Romandie ouvert aux membres le vendredi 23 octobre 2015 ○ Newsletter ○ Recherche active de nouveaux membres 			

Procès-verbal - 8^{ème} Assemblée générale ordinaire – 19 mai 2015 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Publicité et promotion de la profession par le canal des média par exemple. ○ Cours de formation continue le 29 avril 2015 (Accueil), plus un autre cours en automne si possible. Afin d'être au plus proche des besoins de nos membres, la Présidente propose d'écrire au dos du carton de vote les souhaits en formation continue et de nous les remettre à la fin de la séance. 			
12. Informations de l'Ortra national	<p>Vu l'absence de Madame Seipelt, membre du comité suisse et membre de notre association, Ludivine Monnerat commente le PowerPoint prévu, afin de présenter les dernières nouvelles de l'Ortra national.</p> <p>Dans les objectifs visés, on remarque qu'en plus du développement de la nouvelle ordonnance et du remaniement des plans de formation, le comité central travaille à la reconnaissance des compétences dans le cadre national des certifications (CNC). La mission de la préparation des procédures de qualifications (PQ) ainsi que celle des divers projets d'ouvrages professionnels (CREME) sont toujours d'actualité. Un travail est aussi en cours pour l'organisation des cours interentreprises (CIE). Le comité central est aussi très sensible à l'intégration des régions décentralisées et aux langues minoritaires.</p> <p>L'évolution du marché du travail doit nous encourager à former des personnes à haute valeur ajoutée afin de maintenir et de développer la reconnaissance du métier dans les entreprises.</p>			
13. Divers	<ul style="list-style-type: none"> ○ La Présidente remercie la FRI pour son important soutien à notre ORTRA, sous forme de mise à disposition des locaux, d'appui logistique, pour l'apéritif, etc. ○ L'assemblée est levée par la Présidente et un instant de convivialité est organisé, sur forme d'un apéritif, afin de permettre encore quelques échanges informels. 			

Le secrétaire : Martial Magnin

Fanny Gogniat clôt l'assemblée à 15h10

Pas de présentation cette année